**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**MINISTERE** **DE L’AGRICULTURE,**

**DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**

**ET DE LA PECHE**

**CRDA SILIANA**

#### APPEL D’OFFRES N° 09/2022 /PROFITS

Dans le cadre projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana « PROFITS » cofinancé par le FIDA, le Commissaire Régional au Développement Agricole de Siliana se propose de lancer un avis d'appel d'offres national pour l’acquisition **d’une machine à fabriquer des feuilles de cire** **d’abeilles.**

Conformément aux conditions énoncées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et au Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP).

## Les fournisseurs désirant participer à cet appel d’offres, peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers du Marché au niveau du CRDA de SILIANA Adresse : BOULEVARD DE L’ENVIRONNEMENT - 6100- SILIANA et retirer le cahier des charges contre paiement d’un montant de 50 DT auprès de la division administrative et financière de CRDA de Siliana ou le versement de ce montant au nom de l’agent comptable de CRDA au CCP N° 17206000000006265990.

L’offre peut être déposée directement au bureau d’ordre central du CRDA de Siliana contre récépissé ou envoyée par lettre recommandée ou par rapide poste, au nom de :

***Monsieur Le Commissaire Régional au Développement Agricole de Siliana***

***Boulevard de l’environnement 6100 Siliana et portant la mention :***

***« A ne pas ouvrir Appel d’offres n°09/2022/PROFITS pour l’acquisition d’une machine à cire d’abeilles***

Le dernier délai de la réception des offres est le 30-05-2022 à 09 heures (Le cachet du bureau d’ordre central du CRDA de Siliana fait foi). L’offre devra être remise dans une seule enveloppe extérieure fermée et contenant :

- La caution provisoire et les pièces administratives.

- L’enveloppe n°1 : fermée contenant les pièces techniques

- L’enveloppe n° 2 : fermée contenant l’offre financière

L’ouverture des plis aura lieu en séance publique le 30-05-2022 à 09 heures 30 minutes (Salle de réunions du CRDA de Siliana).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de cent vingt (120) jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.